



Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'Assemblée générale mixte du 3 juin 2015

Paris, le 18 mai 2015

Groupe Unika, société cotée sur le marché libre d'Euronext à Paris, annonce avoir mis à la disposition du public les documents préparatoires à l'Assemblée générale mixte du 3 juin 2015.

L'avis de réunion à l'Assemblée comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions a été publié au BALO du 29 avril 2015.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

Ces documents sont disponibles sur le site Internet de Groupe Unika à la rubrique Investisseur (www.unika.com).

A propos de Groupe Unika

Groupe Unika est un groupe français indépendant qui conçoit, fabrique et distribue aux professionnels du matériel et des produits informatiques et péri-informatiques sous ses marques chacune étant adaptée à une typologie particulière de clientèle.

Groupe Unika est inscrit sur le Marché Libre d'Euronext Paris (ISIN FR0010521047 - Mnémonique MLUKA).

Contact :

Groupe Unika
contact@unika.com